

NATUREParif
AVIS ATTRIBUTION
Procédure adaptée

1 - Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché

Correspondant : Monsieur le Président, NATUREParif, 84 rue de Grenelle, 75007 PARIS

2 - Objet du marché et procédure de passation :

Adaptation de l'outil informatique des dispositifs de collecte Nature et Paysage » (DCNP), aux besoins de la Région Île-de-France (Inventaire des dispositifs de collecte de données nature et paysage, des bases de données et des acteurs associés).

Marché passé selon la procédure adaptée, en application de l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

3 - Critères de jugement des offres (classés par pondération) :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Ordre d'importance
Couverture fonctionnelle et performance technique de l'offre	1
Coût de la prestation	2
Moyens humains mobilisés en volume et en qualité	3
Méthodologie	4
Expérience & qualification dans le domaine	5

4 - Attribution du marché

Date d'attribution : 19 décembre 2008

Nombres d'offres reçues : Sept

Nom et Adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

Camp to Camp, Savoie Technolac, BP 352, 48 avenue du Lac du Bourget, 73377 Le Bourget du Lac, Cedex

Informations sur le montant du marché : 87 104 euros HT.

Date de l'envoi du présent avis d'attribution : 06 janvier 2009